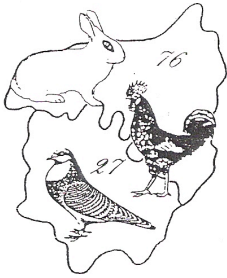




--	--	--	--

organisé par la Société d'Aviculture de Haute-Normandie



**14 et 15 OCTOBRE 2017**

**CAUDEBEC en CAUX**

Salle « LA TOUR D'HARFLEUR »

NOM : ..... Prénom : .....

ADRESSE : .....

Code postal..... Localité.....

Tél. : .....

Les animaux seront amenés et repris par l'exposant

Les animaux seront délogés par ordre d'éloignement

**CLOTURE LE 21 SEPTEMBRE 2017**

### DROIT D' INSCRIPTION

#### Non -adhérent

Unité : 2€ 50 x..... = .....€

Couple : 3€ x..... = ..... €

Trio où

volière : 4 € 50 x.....= ..... €

Frais de secrétariat et

Catalogue obligatoire = 4 €

TOTAL : ..... €

=====

#### Adhérent S.A.H.N.

Unité : 2€ x..... = ..... €

Couple : 2€ 40 x..... = ..... €

Trio où

volière : 3€ 60 x..... =..... €

Frais de secrétariat et

Catalogue obligatoire = 4 €

TOTAL : ..... €

=====

Règlement par chèque à l'ordre de la **S.A.H.N.** à adresser avec la feuille d'engagement à : Madame Danièle FLAHAUT 2A, rue Civet 76890 TÔTES

Tél. 02 32 94 09 77

**Le certificat vétérinaire ou la facture d'achat des produits vétérinaire, le certificat sur l'honneur, le n° des bagues et tatouages seront obligatoire pour l'entrée dans la salle lors de la mise en cage.**

Par le seul fait d'inscrire ses animaux, l'exposant accepte et se soumet aux clauses prévues par le règlement général des expositions d'animaux de basse-cour de races et aux règlements de la Société Centrale d'Aviculture de France.

Fait à

le

signature